

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES



Le CMEJ, c'est quoi ?

Composé de 19 conseillers, le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes fait suite au CME (conseil municipal des enfants). Il permet aux jeunes de :

- Faire l'apprentissage de la vie citoyenne
- De construire sa place au sein de la commune
- D'apprendre aux jeunes d'échanger, de dialoguer et de s'exprimer
- D'agir et réaliser des projets !



1er lieu d'expression de la citoyenneté et de son apprentissage, cette nouvelle instance du CMEJ s'inscrit dans la continuité du CME qui existe sur notre commune depuis plusieurs années. Notre territoire souhaite donner la parole à la jeunesse et construire son avenir ensemble.



Fonctionnement du CMEJ :

Le CMEJ fonctionne comme celui des élus municipaux: un travail préalable est mené en commission pour être ensuite présenté en séance plénière. Comme toute instance consultative, le CMEJ n'est pas une instance de décision. Son rôle est de proposer des actions ou des orientations qui devront être validées par les élus issus du suffrage universel.

15 commissions CME les mardis de 16h30 à 18h
14 commissions CMJ les lundis de 17h30 à 19h
3 séances plénières les samedis matins de 10h à 12h

Participation aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

Les missions des conseillers :

- Exprimer des idées et les défendre
- Proposer des projets et les réaliser
- Ecouter et respecter les points de vues de chacun

Être candidat :

Tu souhaites être élu conseiller ?

- Tu dois habiter Nouvoitou
- Tu dois être scolarisé en classe de CM1, CM2, collégien ou lycéen.
- Tu dois en parler avec tes parents et avoir leur autorisation pour renvoyer ta candidature
- Tu dois préparer ton programme, en en parlant avec tes amis pour connaître leurs envies et besoins sur la commune
- Tu dois créer ton affiche afin de convaincre tes camarades de voter pour toi.

Élections CMJ :

- **Dépôt de candidature :** Du 24 septembre au 15 octobre.
- **Jeudis 25/09 et 2 et 9 octobre :** 17h30-19h à la médiathèque, aide à la création d'affiches.
- **Élections du 20 au 30 octobre.** (Urnes disponibles à l'accueil de la Mairie ou à l'Espace Jeunes sur les horaires d'ouvertures.
- **Dépouillement le jeudi 30 octobre** 16h00-17h30 en Mairie.

Samedi 8 novembre : 1ère séance plénière.

À l'attention des parents :

La création et le fonctionnement du CMEJ sont placés sous la responsabilité du Maire ou ses représentants, que les 19 élus rencontreront régulièrement pour lui présenter le bilan des commissions et des projets.

Encadrement et animation : Au cours de cette expérience, les jeunes vont avant tout découvrir le travail en groupe. Leurs réunions seront encadrées par un animateur de manière à les aider dans leurs réflexions et dans leur organisation. Il veillera à faire respecter le temps de paroles des jeunes, sera vigilant sur le discours des conseillers qui ne seront en aucun cas les porteurs de paroles des adultes.

Un outil pédagogique

L'animateur présent aux séances de travail aura pour tâche de régler les problèmes techniques que les jeunes ne pourront résoudre seuls. Les commissions, aussi appelées « groupe projets » fonctionneront sur un temps en début de soirée, durant les semaines scolaires. Le jour sera défini avec les jeunes élus. Les séances plénières (5 maximum dans l'année) auront lieu le samedi matin.

Autorisation parentale

Votre jeune souhaite proposer sa candidature au CMEJ ? Merci de bien vouloir remplir et signer l'autorisation parentale pour son dépôt de candidature mais également pour sa participation aux séances du conseil municipal des jeunes s'il est élu. Cette autorisation sera à remettre par votre jeune en mairie ou directement au local jeunes.

Être électeur :

- Tu dois habiter à Nouvoitou
- Tu dois être élève d'une classe de CM1, CM2, collégien ou lycéen.
- Tu dois avoir ta carte d'électeur signée (Distribuée dans les écoles ou à récupérer au local jeunes)



Élections CME :

- **Du 17 septembre au 7 octobre :** Déclaration et dépôt de candidature, préparation de la campagne (affiches) à déposer en Mairie ou au local jeunes sur les créneaux d'ouverture.
- **Mercredi 24 septembre 14h - 17h30 :** Permanence goûter et aide création affiche en Mairie
- **Du 7 au 15 octobre :** Lancement de la campagne officielle
- **Jeudi 16 octobre :** élection et dépouillement.